



# MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 07/06/2023

### Labellisation du 14ème Pôle national du cirque Le plongeur – cité du cirque du Mans

Rima Abdul Malak, ministre de la Culture, a décidé d'attribuer au Plongeur - Cité du cirque du Mans, le label de Pôle national du cirque (PNC). Le Plongeur devient ainsi le 14<sup>e</sup> Pôle national du cirque et vient consolider ce réseau présent sur l'ensemble du territoire national, dans une région qui n'en disposait pas jusqu'à présent.

La délivrance de ce label constitue l'aboutissement du travail fécond de coopération entre l'État et les collectivités territoriales pour créer une structure de référence nationale, dédiée à la création et à la diffusion du cirque contemporain. Ce nouveau pôle n'aurait pas vu le jour sans l'engagement du maire du Mans, Stéphane Le Foll, mais aussi du président du Conseil départemental de la Sarthe, Dominique Le Mèner et de la présidente du conseil régional des Pays de la Loire, Christelle Morançais, afin de doter Le Plongeur d'outils de travail de très grande qualité.

Implanté dans le quartier des Sablons-bords de l'Huisne, Le Plongeur dispose en effet d'un chapiteau permanent de nouvelle génération d'une jauge de 425 places, inauguré en novembre dernier. Il abrite, par ailleurs, une école de pratique en amateur, qui touche chaque année plus de 4 000 personnes.

La labellisation du Plongeur vient également reconnaître l'importance du travail mené par toute l'équipe et son directeur Richard Fournier : dans l'accompagnement des artistes dans leur parcours de recherche et de création, en sensibilisant les publics les plus larges, ce sont toutes ces énergies qui ont construit et structuré peu à peu cet équipement.

En rejoignant le réseau des Pôles nationaux du cirque, Le Plongeur pourra ainsi renforcer les accueils en résidence d'équipes artistiques et sa politique de production, et ainsi participer au renouvellement des esthétiques et des formes artistiques d'une discipline foisonnante. Fort d'une diffusion de spectacles de référence nationale et internationale, Le Plongeur va continuer à faire découvrir et à faire aimer à tous les publics cet art populaire et fédérateur.

### Contact presse Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication  
Tél : 01 40 15 83 31  
Mél : [service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)

3, rue de Valois  
75001 Paris